



La diaconie engagée dans la vie de l'Eglise

1. Une conviction, une question

! L'Eglise vit par le service aux autres !
L'Evangile est une parole spirituelle qui rejoint notre réalité sociale.

? Que faire pour que nos engagements impliquent toute la paroisse et pas seulement une association loi 1901 ?

2. Bible et théologie

« Les douze convoquèrent la multitude des disciples, et dirent : Il n'est pas convenable que nous laissons la parole de Dieu pour servir aux tables. C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit-Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi. Et nous, nous continuerons à nous appliquer à la prière et au ministère de la parole. »

Actes 6:2-4

Ils sont serviteurs des plus petits, des veuves, orphelins et affamés. Leur rôle est complémentaire à la prédication de l'Evangile ; ils la permettent, selon l'adage « manger d'abord, prier ensuite ».

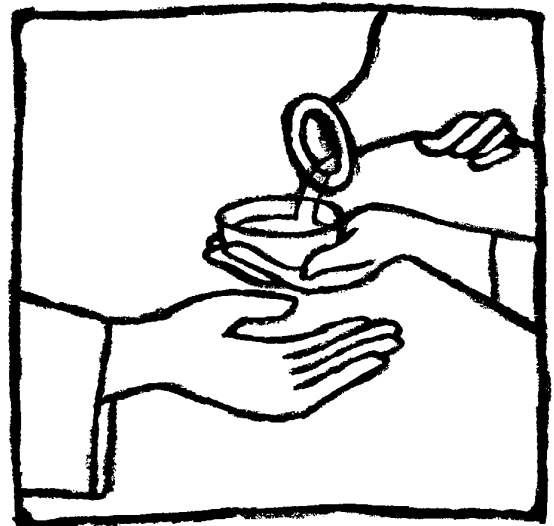
3. Bibliographie et webographie

De la pauvreté au service en Christ — Fritz Lienhard, Cerf, 2000, 19,82€.

En danger de richesse — France Beydon, Editions du Moulin, 1989.

Ambition ou service — Jean-Robert Gnaegi, Editions du Moulin, 1987.

<http://www.protestants.org/cimade>
<http://www.protestants.org/johnbost>



4. Idées fortes

La parole et les actes sont inséparables

Elles ne font qu'un seul mot (*dabar*) dans la langue de Moïse. Comment annoncer la croix, l'Evangile des pauvres, l'Evangile de la compassion, sans les décliner dans des activités concrètes ?

Bannir le suivisme social

D'autres associations interviennent déjà dans bien des registres de l'action sociale. Ne réinventons pas ce qui existe déjà. N'essayons pas de faire moins bien ce que d'autres font mieux. Ne tentons pas de nous lancer sur des secteurs où d'autres ont quantités de compétences, de permanents, etc. Recherchons les « niches » sociales, c'est-à-dire les actions qui ne sont pas à la mode, les humbles qui ne sont pas médiatisés, les vrais nécessaires.

Commençons dans l'Eglise

Ce n'est pas facile de faire ce travail social auprès des gens qui sont déjà membres de l'Eglise, et pourtant, quel sens aurait une communauté qui ne sait s'occuper des besoins des gens qui la forment et qui ne se polariserait que sur les demandes du dehors ?

Cadre réglementaire et sérieux

Attention, on ne peut pas s'improviser assistante sociale. Une formation des bénévoles est souhaitable. Il ne faut pas leur faire faire des choses au-delà de leurs compétences ou même du cadre de la loi.

5. Réalisation

1. Analyser les besoins et les capacités

1.1. Besoins et publics-cible

Qui sont mes publics-cible, c'est-à-dire les personnes qui ont besoin d'un soutien ? Qu'est-ce qui est prioritaire ? Le matériel, le psychologique, et enfin le spirituel, quelle combinaison des trois ?

1.2. Nos forces et capacités

Dans l'Eglise, nous avons des personnes qui ont des aptitudes particulières, voire des compétences professionnelles valorisables dans un projet diaconal. De quoi disposons-nous financièrement, quels sont les locaux utilisables pour une action ? Pouvons-nous tenir sur du long terme ?

1.3. Nos rêves

Et pourquoi pas imaginer des projets audacieux ? John Bost, Martin Luther-King, l'Abbé Pierre ont bien commencé par rêver.

2. Fixation d'objectifs

En fonction de ce qui a été analysé, nous fixons des objectifs. Ces objectifs doivent être généraux (p. ex. : aider trois jeunes ménages au chômage), mais doivent aussi être définis de façon opérationnelle et pratique (quoi faire pour qui, combien de temps, etc.)

3. Déclinaison des moyens en projets

Il est important de fonctionner par projets, c'est-à-dire de bien définir ses moyens et la durée de son action (qui, quoi, quand, comment, pourquoi, avec qui). Comment interagir avec d'autres acteurs sociaux ?

4. Evaluation et clôture des projets

Tout projet doit avoir une fin, ou tout au moins un temps d'évaluation où l'on estime s'il faut continuer et comment. C'est la garantie pour pouvoir entamer d'autres projets par la suite, une garantie de qualité.

5. Une association loi 1901

La loi ne permet pas à une association de type « Eglise » (loi 1905) de faire tout ce qui est possible pour une association loi 1901. Créer un diaconat d'Eglise, une « entraide protestante » locale est presque toujours une nécessité. Faites-vous aider par d'autres diaconats pour définir ce cadre. Il permettra même de recevoir des subventions d'Etat.



6. Pistes à explorer

Le travail en réseaux

L'équipe régionale de diaconie essaye de coordonner des initiatives et de proposer des actions concrètes.

Localement, essayez de vous intégrer dans des réseaux associatifs qui fonctionnent déjà, en étant vigilants de ne pas engager l'Eglise dans des combats politiques parfois partisans. Travailler avec d'autres permet la plupart du temps un meilleur service. Voyez du côté du secours catholique, du secours populaire ou d'institutions de ce genre.

L'Entraide Protestante nationale

Elle édite une revue et permet à des diaconats locaux d'être fédérés aux autres diaconats. Cela aide beaucoup pour sortir nos associations d'une image un peu étriquée ou partisane et confessionnelle.

7. Demander conseil

La coordination Témoigner-Servir peut vous aider dans vos démarches de constitution d'un diaconat, ainsi que l'Entraide Protestante.

La Cimade cherche des référents, surtout dans les lieux où la question des réfugiés est devenue complexe. Il y en a beaucoup dans notre région.

Richard Taufer, équipe régionale de diaconie
Tel : 02 35 39 83 27 est à votre écoute.

Les CCAS peuvent être consultés pour la définition des projets locaux. Ils sont parfois les mieux à même d'évaluer les besoins.